



# PRISONS

PARAIT TOUS LES TROIS MOIS

Rédaction et Administration :  
120, Rue du Cherche-Midi, PARIS (6<sup>e</sup>)

# ET PRISONNIERS

## Sommaire du N° 46

Abbé DUBEN : **Pâques d'hier et d'aujourd'hui.**

Pierre VILLEMEN : **Teddy boys... ] 3... Jeune vague en cage.**

Docteur BADONNEL : **Vagabondage et troubles mentaux.**

Docteur CHANOIT : **Les foyers de post-cure psychiatrique.**

Docteur CAHOUR : **Les croquis de la doctoresse.**

Céline LHOTTE : **Vie et mort d'une Assistante : Cécile Teulou.**

Marcel SICOT : **Servitude et grandeur policière.**

S LE BEGUE : **Prisons d'hier et d'aujourd'hui : La Bastille (fin).**

**Informations.**

**Cas N° 17.**

---

### DANS LE PROCHAIN NUMERO :

J. SERMENTERY : **Témoignage et Psychologie.**

J. BAUZAC : **Annonciation pour un blouson noir.**

# PAQUES

## D'HIER ET D'AUJOURD'HUI

---

Il me faut parler de la Résurrection et donc la vivre, alors que nous sommes en plein temps de la Passion et que je la sens passer dans ma vie : car il arrive que certains temps liturgiques entrent très fort dans notre existence de tous les jours...

Il me faut en parler — et c'est bien que j'aie à le faire dans de telles conditions, puisque l'allégresse enfantine et la joie sans problème sont peu connues de ceux auxquels nous voulons donner notre amour, et sont, par conséquent, peu connues aussi de nous. Notre joie à nous, elle est merveilleuse, mais si rude !

★

Et vous, vous lirez ceci au milieu des alleluias. La réalité, de nouveau vécue, de la Victoire du Christ Jésus sur la mort, illuminera vos soucis et vos angoisses. Ce sera si bon pour vous, comme ce sera si bon pour moi !

De cette certitude, je voudrais que nous nous pénétrions jusqu'aux tréfonds — et qu'elle soit encore plus ancrée en nous, et que nous en saisissions davantage encore la réalité d'hier avec toute la force de Joie et la force d'Espérance qu'elle porte en elle pour aujourd'hui.

Puis je voudrais que nous trouvions le moyen de la faire partager à nos frères et sœurs douloureux.

Et ce n'est pas aisé. Car, d'une part, ils ont si mal qu'ils acceptent difficilement l'Espérance et, en même temps, ils ont si

mal qu'ils appellent de toutes leurs forces de vraies preuves que l'Espérance ne ment pas.

★

Or j'ai fait une découverte qui m'a beaucoup réjoui. Je me suis aperçu que les récits évangéliques de la Résurrection et de la diffusion de l'Événement sont tels qu'ils nous donnent une ligne de conduite très précise dans notre effort de révéler leur résurrection à nos frères.

Car il y a un point comme essentiel entre les Apôtres et les disciples d'une part, et nos malheureux d'autre part : c'est que les uns et les autres sont très désespérés et éccœurés.

Regardons de près.

Pour les nôtres, il n'est pas inutile d'insister : car nos efforts de compréhension tournent trop court. Peut-être qu'en y revenant souvent, nous saurons mieux l'ampleur du flot d'amertume et de désespérance qui submerge celle ou celui qui pense qu'il a tout gâché, sans rémission. « Il n'y a rien à faire. Dieu est peut-être Dieu, mais Il ne peut faire que l'on ne soit pas ce que l'on est, ni que les choses ne soient pas ce qu'elles sont. »

Pour Apôtres et disciples, il en est de même, en fait, à peu de chose près. Broyés par les événements de la Terrible Journée, bafoués dans leurs espérances, honteux de leur lâcheté, ils se sentent détruits jusqu'aux tréfonds, et ils se terrent ensemble.

Même sentiment de gâchis atroce que les nôtres. même écœurement de soi.

★★

En face d'eux, regardons ce qui s'est passé.

Le Seigneur ne leur demande pas un rétablissement subit, par je ne sais quel coup de rein miraculeux. Il ne fait pas éclater violemment en fanfare Sa Résurrection. Mais Il leur laisse tout un temps de découverte et d'apprivoisement à la joie qui vient.

Regardez cette gradation dans l'affirmation de Sa Victoire. Au début, ce sont seulement des « on dit », sans la Présence du Christ Jésus. Puis se manifeste cette Présence ici et là, mais brièvement, discrètement, à quelques individualités qui la rapportent et sont à moitié crues. Puis c'est la Présence prolongée, officielle, publique devant tout le Cénacle rassemblé, la dernière avec Thomas encore incrédule.

Et se fait un travail d'apaisement et d'illumination. Les cœurs deviennent capables d'accepter la joie en même temps que les esprits découvrent la merveilleuse réalité. Aucune violence sur personne.

Je le sais bien : l'on donne habituellement une autre explication du scénario en apparence raté de l'Événement Central de l'Histoire. Mais il me semble qu'elles ne sont pas exclusives l'une de l'autre, et que la loi de discrétion et de respect des êtres que le Seigneur semble s'être fixée a simplement deux manifestations différentes ici.

★★

Quelle radieuse leçon pour nous ! Leçon d'attention aux autres et leçon de délicatesse et de disponibilité.

C'est pour eux que nous agissons. C'est donc eux qui doivent être au centre de nos préoccupations, et nous devons tout faire en fonction d'eux.

Le Seigneur Jésus en est amené à des comportements inattendus. Nous serons nous aussi souvent amenés à des décisions et attitudes et réactions inattendues. Sinon,

rien ne passera de nous à eux et l'Espérance ne prendra pas possession d'eux.

Il est déjà assez étonnant qu'ils viennent vers nous, eux les tentés du désespoir, alors qu'ils savent très bien ce que nous allons leur dire. Ils viennent d'ailleurs justement parce qu'ils savent ce que nous allons leur dire : car nous les meurtrissons par notre Espérance, mais ils en ont besoin pour ne pas étouffer. Mais si nous les heurtons trop, ils ne résisteront pas, ils couleront.

Il nous faut savoir que notre Espérance fait mal aux désespérés. Alors elle doit se faire toute humble, toute discrète et progressive, comme la montée de la joie en la Première Pâque Chrétienne.

★★

Notre Espérance doit être discrète et progressive. Elle doit aussi, comme l'Affirmation Pascale, être insistante et tenace et toujours multipliée.

Le Christ Jésus ne s'est ni blessé ni découragé de la lourdeur et de l'incompréhension des siens. Il a multiplié les signes, Il les a faits peu à peu de plus en plus précis. Et, peu à peu, le désespacement est devenu certitude à force de témoignages, de preuves, de Présence surtout.

Témoignages sur le Seigneur et Son Amour et Sa Puissance, donnés par notre vie ; preuves de Son action et de Sa Présence en chacun, tirées de la vie même de chacun et de ses façons d'être et de ses paroles et de ses actions : voilà ce que nous devons apporter sans cesse. Et notre présence devra se multiplier au delà du raisonnable : car tout le reste lui est subordonné. Et plus quelqu'un est étreint d'angoisse, et plus la présence lui est nécessaire, vitalement, pour que s'apaise son cœur et se désembrume son esprit.

★★

Pendant le temps pascal bien sûr, mais en tout autre temps aussi, il faut que la Résurrection du Christ soit au centre de notre méditation et de notre prière.

C'est elle qui donne son sens à tout le reste — c'est-à-dire à ce flot de souffrance,

de mal et de mort qui semble tout détruire et qui, en fait, ne détruit rien d'essentiel, de par la Puissance de Dieu, nous le savons.

C'est elle aussi qui nous permet de découvrir autour de nous tous les germes de résurrection par lesquels se réalisera la Résurrection Plénière, celle du Corps Mystique du Christ Jésus, lorsque sera réalisée chaque résurrection personnelle.

C'est elle, en particulier, qui nous fait le regard assez clair pour apercevoir les richesses et splendeurs de nos frères les plus malheureux et les plus méprisés, qui nous fait aussi le cœur assez délicat pour les leur découvrir à eux-mêmes.

Nous devons aller de l'avant sans peur.

Le Seigneur sait à qui Il confie ses missions, et Il sait tout ce dont nous avons besoin en grâces et forces.

Il a bien voulu utiliser la pauvreté des Apôtres pour apporter sa Lumière au monde entier. Il voudra bien nous utiliser nous-mêmes malgré notre inexistence, pour illuminer quelques-uns de nos frères.

Pâques d'hier et Pâques d'aujourd'hui — avec les mêmes pauvres protagonistes autour du Seigneur Dieu, avec le même Radieux Sauveur — Et hier et aujourd'hui, Victoire de la Vie, discrète et absolue.

Alléluia !

Abbé P. DUBEN.

# TEDDY BOYS... J.3... "JEUNE VAGUE" ... EN CAGE

par Pierre VILLEMIN

Tous ceux qui, à un titre ou à un autre, ont eu affaire aux jeunes condamnés et été mêlés à leur vie de reclus, notamment dans les centres-écoles ou institutions de rééducation, ont déjà fait et continuent à nous faire part de leurs observations et de leurs expériences. Interrogé à notre tour sur une expérience récente, nous n'avons pas l'intention d'accaparer ce bulletin pour répondre par une étude du phénomène, malgré l'accueil que l'on a bien voulu réserver à nos humbles travaux ; nous n'entendons pas davantage nous référer à la pensée des maîtres de la psychologie, de la sociologie ou de la pédagogie. Plus simplement nous résumerons quelques remarques qu'il nous a été donné de faire, sans tenir compte de leur ordre chronologique, et le comportement qu'elles nous ont amené à adopter.

Précisons tout d'abord de qui il sera question.

D'une part, des jeunes de 18 à 24 ans, d'origines sociales très diverses, condamnés régulièrement et envoyés à notre centre, après une première série de tests, en vue de la première phase de préparation à un C.A.P.

D'autre part une équipe d'éducateurs opérant sous le contrôle et du Ministère de la Justice et du Ministère de l'Education Nationale.

1. — Nous avons constaté et fait la preuve que tous les sujets avaient souffert et souffraient souvent encore dans leur affectivité. Les uns avaient eu des parents trop occupés, soit que leurs soucis matériels, ou l'exiguïté du logement pour un trop grand nombre

d'occupants aient été une cause de travail supplémentaire ou d'énervement qui ne leur permettait pas de se consacrer à leurs enfants ou simplement de leur témoigner leur amour, soit que leurs préoccupations mondaines les aient éloignés trop souvent de leur enfant et fait se désister de leur tâche éducative entre les mains d'un personnel dont l'affection, loin de suppléer la leur en a accentué d'autant l'absence. Les autres étaient au contraire des enfants comblés de tous les biens mais leurs parents, en les gâtant, en satisfaisant leurs caprices, les avaient empêchés de se faire une « personnalité », une volonté.

Et tous ces jeunes sentaient qu'il y avait eu un manque dans leur enfance, mais n'avaient pas une conscience bien nette de ce qui l'avait constitué.

En conséquence, tous se sont montrés extrêmement sensibles au point de vue affectif. Nous avons obtenu nos meilleurs résultats seulement lorsque nous sommes parvenus à nous faire adopter, reconnaître comme un grand frère, un aîné, ou, si l'on veut, un jeune frère, qui sait rester proche de leur génération, de sa psychologie et de ses goûts, sans pour autant s'imposer par son âge ni montrer que son expérience a supprimé tout problème.

Nous appelions tout élève, qui montrait la moindre bonne volonté, par son prénom ; et les autres qui n'avaient pas encore donné cette preuve, cette marque de collaboration à leur éducation, par leur nom de famille, quitte, un jour de bévue ou de mauvaise conduite trop accusée, à souligner aux pre-

miers notre réprobation par la suppression de cette marque de rapprochement. Mais il ne faut pas qu'il y ait un recul de l'attitude affective de l'éducateur à aucun moment. Tout geste comme celui que nous venons de signaler doit, pour garder son efficacité, conserver son caractère de « signal d'alarme ». Sinon il serait interprété comme une rancune par l'élève, lui ferait tout voir en noir et l'empêcherait de prendre un nouveau départ. Ainsi nous avons eu le cas d'un élève de 23 ans, très mâle et voulant, la première période d'adaptation passée, jouer les durs à qui on ne la fait pas. Après deux sommations, nous sommes entré dans son jeu et l'avons invité à venir s'expliquer en dur avec nous. Après une petite correction (que nous a permis quelques connaissances de la boxe et de la lutte), nous l'avons ramené en classe, mais en lui montrant devant tous ses camarades que nous restions son grand frère tant par une phrase et une attitude publiques immédiates que par la façon de nous comporter avec lui dans les heures qui suivirent : prénom, poignée de main, appel à la collaboration, etc. Résultat ? Ce meneur « dans le mal », qui menaçait d'entraîner à sa suite tous ses camarades de centre, touché par cette absence de rancune et ce « fair play sportif » de son éducateur, est devenu un meneur « dans le bien », a introduit un dynamisme et une application à l'étude rares dans sa classe, qui ont permis de détecter chez lui des dons intellectuels, moraux et pratiques insoupçonnés jusque là. D'où une libération anticipée, pas seulement une bonne volonté mais un acharnement à se racheter aux yeux de la police, un reclassement avantageux et pour finir rien moins que la conversion et un mariage inespéré. Ce faisant, nous restions donc fidèles à l'attitude de l'Eglise pour qui le pécheur est un malade : la médecine peut faire violence mais celui qui l'applique reste le frère qui ne veut que du bien. C'est cela le Corps Mystique du Seigneur. On n'aime ses frères que dans la mesure où l'on s'aime soi-même, qui est celle dont Dieu nous a aimés le premier.

On ne s'étonnera donc pas que ces jeunes aient un tel besoin de s'attacher affectivement à leur éducateur. Celui-ci doit être pour eux, tout à la fois, le grand frère, le

« papa », le copain qu'on admire, le « caïd » qu'on veut imiter.

2. — Ceci nous amène à considérer un instant cet éducateur. Ce doit être avant tout un être très équilibré et très dynamique ; il faut qu'il ait acquis une « personnalité », qu'il ait su faire la synthèse personnelle de tout ce qui concourt à donner « l'adultesse » à tous les niveaux de l'être humain : intellectuel, moral, spirituel, affectif, volitionnel, physique. Il faut qu'il soit d'un âge tel que son aspect physique et dynamisme lui permettent de rester dans la catégorie énoncée à notre dernier paragraphe : grand frère, jeune père, copain, caïd. Mais si ces qualités sont déjà indispensables, la dernière l'est plus encore, en ce sens que la culture de l'éducateur doit être telle qu'il ne puisse jamais perdre la face devant une question posée.

3. — En effet, ce serait une erreur de croire ces jeunes amorphes, passifs. Ils ont presque tous, certes, un complexe d'infériorité et c'est souvent la conjonction de leur soif d'arriver à s'imposer à eux-mêmes et à la société, et de leur volonté, non pas d'arriver vite par des solutions de facilité, mais par des actes de « durs » qu'ils considéraient comme plus mâles que la persévérance quotidienne sans grands débouchés de notre civilisation de « pistonnés », qui les a amenés là. Ils ont mal dirigé, mal appliqué leur volonté, mais ils ont fait acte de volonté.

Aussi, une fois ce complexe d'infériorité surmonté — et ils le surmontent très vite en groupe — ils entrent très activement dans le jeu et se révèlent curieux de savoir, curieux d'apprendre : leurs questions fusent et obligent leur éducateur à passer logiquement d'une simple question de vocabulaire à l'évolution des langues et à la philologie. C'est dire le bagage culturel étendu que cet éducateur doit posséder : l'explication de la géophysique entraînera inéluctablement des questions sur les voyages interplanétaires, les sputnicks, qu'il ne faudra pas repousser, tout en s'arrangeant pour suivre cependant le programme ; l'efficacité en souffrirait.

Cependant il y a toujours quelques éléments qui n'ont pas cette soif d'apprendre,

qui n'en ont pas ressenti le besoin. C'est alors à l'éducateur à éveiller ce besoin chez ses élèves. Pour notre part, nous nous sommes toujours bien porté de procéder ainsi : dans une première phase, nous brosons à grands tableaux l'application d'une notion, les débouchés qu'elle offre, l'utilité qu'elle a dans la vie quotidienne actuelle et il est bien rare que nos élèves ne se soient pas mis à l'étude pour connaître les détails et l'essentiel du savoir humain sur ce point.

Ce qu'il faut toujours à ces jeunes, c'est une motivation, un appel à leur intérêt. Si on ne commence pas par leur montrer l'utilité réelle, pratique de la grammaire, par exemple, très peu acceptent de se fatiguer à en retenir et appliquer les règles. Mais montrez-leur qu'une demande sera mieux prise en considération par les autorités, un rapport de travail mieux apprécié par un employeur s'ils sont bien rédigés et corrects, qu'ils ne perdront pas la face devant leur enfant plus tard s'ils sont à même de lui expliquer un devoir de classe, ou montrez-leur les débouchés, l'avenir qu'offre telle ou telle connaissance, et ils ne resteront pas insensibles à vos arguments.

Parfois la personnalité même de l'éducateur constituera la meilleure motivation : il sera l'exemple que l'on aspire à imiter, le genre d'homme que l'on voudrait être.

Souvent, au plan individuel, ce sera une marotte, un talent à cultiver.

4. — En effet, nous avons été surpris de constater la proportion importante de sujets qui révèlent peu à peu tel ou tel don : certains de nos élèves se sont montrés doués à tel point pour les mathématiques que nous nous sommes vus obligés de créer une classe nouvelle avec son éducateur spécial pour cette discipline ; les élèves étaient depuis longtemps déjà dans l'algèbre et la géométrie dans l'espace quand nous dûmes interrompre notre collaboration à ce centre. Deux autres sujets firent preuve de talents littéraires indéniables, auxquels ils sont redevables de leur reclassement et de leur situation actuelle. Tel autre encore est devenu modéliste dans les tissus d'ameublement.

Mais ces dons n'apparaissent pas de prime abord et ne se révèlent que peu à peu. Nos

jeunes eux-mêmes les ignorent ; ils n'en sont pas conscients. Quelle occasion la vie leur a-t-elle donnée de les découvrir, de les montrer, de les cultiver ? Or nous pensons qu'ils constituent une première base de rééducation, d'équilibre et parfois de reclassement, de resocialisation.

5. — Nous n'entendons pas pour autant soutenir qu'aucun des *teddy boys* ne manque de volonté. Mais en général c'est la constance qui leur fait défaut. Ils ne savent pas poursuivre, soutenir leur effort ; il faut sans cesse renouveler l'intérêt, remettre du dynamisme dans une classe, sinon elle semble « s'endormir ». Leur volonté est une volonté par « à coups » qui fait croire à une versatilité insurmontable (qui est réelle chez certains mais peut être vaincue chez la plupart). Leur rythme de travail est facilement syncopé, en dents de scie. C'est à l'éducateur à les relancer, les soutenir. Pour cela nous avons adopté le procédé suivant. Nous mettions le maximum d'activité, de vie, dans la classe d'abord par la parole, le volume de la voix, seulement pour rappeler à l'ordre ; ensuite par l'appel incessant à la participation des élèves au cours du moment, leur faisant trouver eux-mêmes la notion nouvelle, corriger une erreur commise par la plus grande partie d'entre eux ou élaborer en commun un ou plusieurs canevas de narration. Cette alternance de temps forts et temps faibles, de recherches en commun et de résumés de l'éducateur a toujours donné les meilleurs résultats et même inculqué un rythme de travail nouveau à de nombreux sujets.

6. — Mais alors qu'y a-t-il donc à leur apprendre ? Pratiquement, il faut reprendre tout l'essentiel de leur scolarité, car une autre de mes constatations a été qu'ils sont tous, plus ou moins, nous dirions, faute d'autres termes, *attardés scolaires*, en ce sens que les uns n'ont presque rien retenu de leur passage à l'école — et c'est la grande majorité — les autres n'ont pas assimilé ce qu'ils y ont appris, n'en ont pas su réaliser une synthèse et sont incapables d'utiliser leur acquis malgré — comme nous l'avons vu — une licence. D'où une difficulté nouvelle pour l'éducateur : rebrasser cet acquis en lui redonnant une cohésion, une complémentarité, une synthèse, tout en allant au rythme

des moins instruits et sans lasser les autres. Il va sans dire que cela n'était pas possible pour toutes les disciplines et que pour certaines nous avons dû diviser une classe de 15 élèves en 7 sections suivant leur degré de retard. De même à l'échelle du Centre, nous avons été amenés à adapter le group work à l'équipe d'éducateurs : préparation des cours et réflexions pédagogiques en commun au jour le jour suivant un programme couvrant seulement généralement une semaine ; de sorte que lorsqu'un élève rattrapait son retard et par conséquent le niveau de la classe suivante, il était toujours possible de l'y muter, le nouvel éducateur n'ayant pas beaucoup de mal à lui apprendre ce qui, depuis le début du stage n'avait pas fait partie des cours à l'ouverture d'angle de la classe précédente. Ceci avait justement l'avantage d'éviter l'ennui du déjà connu et la perte de temps chez un élève et de lui faire porter son effort le plus loin possible dans le moins de temps.

7. — Nous avons dit que ces jeunes entrent très vite en groupe dans le jeu. Ce sens du groupe, de l'équipe est très accusé chez eux. J'ignore si cela est aussi sensible chez des sujets plus jeunes, mais ceux-ci ont une double réaction remarquable : une réaction individuelle et une réaction collective. Si le fait qu'un des élèves est retiré d'un centre ou qu'un nouvel élément y est introduit, modifie toutes les réactions d'une classe, voire d'un centre, il n'est pas moins vrai que les réactions d'un sujet se modifient suivant le groupe où on l'introduit.

Nous avons donc été amené à faire ici encore du group work à notre manière : ainsi quel résultat aurions-nous pu attendre d'un travail individuel de nos élèves ? Nous avons préféré, chaque fois que c'était possible, constituer de petits groupes de travail de quelques élèves plus avancés et de quelques autres plus en retard. En effet, nous avons constaté que les élèves arrivaient plus facilement à se faire comprendre entre eux nos explications que nous n'y arrivions avec chacun d'eux individuellement. C'est ainsi qu'un illettré total de 24 ans qui, à son arrivée, donnait tous les symptômes d'une niaiserie congénitale, a pu faire des progrès remarquables en trois mois et demi et que nous avons assisté à sa métamor-

phose morale et physique : le fait de savoir lire, de pouvoir éirire seul son courrier, de comprendre et de résoudre des problèmes élémentaires de vente, d'achat et de prix de revient, de surface, d'ensemencement ou d'horaire lui faisait concevoir la vie sous un aspect tout autre, lui donnait des satisfactions qui l'incitaient à apprendre davantage et qui modifiaient son comportement, son attitude et même son expression faciale.

8. — Parallèlement, ces jeunes ont la mystique du chef. Il y a toujours l'un d'eux qui est tacitement, inconsciemment même peut-être, admis par eux comme le bélier de tête de leur troupeau. Et, en se gagnant ce meneur, on est sûr de s'être gagné tout le groupe.

C'est de cette mystique que bénéficie l'éducateur qui a su s'imposer, être le « caïd » que l'on ne colle pas. Ainsi une question inattendue nous était-elle posée, à laquelle il nous était impossible de proposer immédiatement une réponse exacte, précise et synthétisant le point du problème, soit que c'eût été perturber trop le programme en cours, soit que nous n'avions pas un souvenir assez fidèle des différents éléments de cette réponse, nous ne refusions *jamais* de répondre, mais tâchions d'avoir toujours prêt un argument du genre de celui-ci : « C'est justement ce dont je voulais vous parler à tel cours. » Et nous nous efforcions de glisser ce sujet et la réponse demandée dans un cours prochain plus vaste qui nous permette d'en tirer les conclusions vitales, pédagogiques pour la vie de chaque jour d'un jeune adulte. Nous sommes persuadés que toute autre attitude eut été d'abord antipédagogique et même aurait fait courir à l'éducateur le risque de perdre la place qu'il avait acquise dans l'esprit de ces jeunes et, partant, toute influence sur eux. Les exemples d'échecs dus à un seul fait de ce genre ne sont pas rares.

9. — Mais il est un point sur lequel nous voudrions attirer l'attention. Tous les éducateurs ont déjà signalé la sensibilité des enfants aux changements atmosphériques. Mais ceci atteint un degré bien plus élevé chez nos jeunes reclus. Au point VI, nous avons dit notre obligation de préparer nos cours au jour le jour. Or, une des consta-

tations qui nous y a conduits est celle-ci : l'ordre des cours d'une journée devait souvent être modifié suivant le temps, la température, les conditions atmosphériques du moment. Certes, tous les sujets n'y étaient pas sensibles, mais c'est la réaction collective qui l'emportait alors sur les réactions individuelles de ceux qui n'en étaient pas affectés et toutes les classes du centre réagissaient comme si tous nos élèves en étaient perturbés : somnolence ou dissipation, inattention ou énervement, suivant les cas (1). D'où la nécessité d'une grande souplesse et dans le programme quotidien et dans le programme de la semaine quand ces conditions atmosphériques se prolongent plusieurs jours : orages, chaleur, froid, humidité.

Une autre constatation encore, mais double et paradoxale : ces jeunes sont des visuels, tout doit leur être concrétisé par un schéma, même l'analyse grammaticale. Ils ne réagissent qu'au concret, ne transposent pas d'eux-mêmes en images dans leur intelligence la description, si poussée soit-elle, d'un volcan, d'une plantation d'arbres fruitiers, etc. On penserait donc qu'ils préfèrent le travail en commun et à haute voix. Or, ils sont, en même temps et tous, passionnés de lecture individuelle ; ils ne peuvent se passer, ou être privés de lecture. On est étonné devant la somme d'ouvrages qu'ils ont lus ou lisent et devant les souvenirs précis qu'ils en gardent : romans, livres de vulgarisation scientifique, récits de voyage et découverte, livres d'histoire et d'archéologie ; tout y passe.

Nous nous sommes donc efforcé de faire de chaque discipline, tout au moins pendant une certaine période de chaque stage une suite de faits, de tableaux vivants, reproduisant autant que possible, des notions, la marche de certaines techniques actuelles : théâtre, radio, électricité, etc., ou de concrétiser par le dessin au tableau de classe les formes, rapports et règles dont il était question dans nos cours.

(1) Cf. di Guglielmo Soave, Rilevazioni statistiche su il sonno, durata et intensità, i terrori notturni, l'enuresi, l'attenzione degli scolari, in Rivista italiana di Medicina e Igiene della Scuola (Milan) décembre 1958, pp. 243-250 ; Di Guglielmo Soave et Di Franco Castoldi, Inuenza della pressione barometrica, della temperatura e della umidità relativa sull'enuresi ed i terrori notturni degli scolari, *ibid.*, mars 1959, pp. 17-32.

11. — Nous avons dit qu'une des exigences caractéristiques de la psychologie de ces jeunes, c'est leur soit d'apprendre, leur refus d'explications mesurées, incomplètes, qui n'aillent pas jusqu'au bout d'un problème et de ses conséquences : ils veulent être traités en grands, en adultes qui ont le droit, qui ont mérité de savoir et de savoir totalement. Nous disions qu'en conséquence, un éducateur ne devrait jamais éluder une question, si embarrassante pût-elle être, ni tronquer sa réponse. Nous devons ajouter : ni la ramener à un niveau inférieur.

En effet, ces jeunes nous ont surpris, non plus seulement par leur besoin de réussir dans la vie sociale, familiale, etc., mais par leur soif de trouver un sens, une explication de la vie, de l'histoire. Et ici nous devons constater combien pauvre avait été l'éducation, la formation religieuse de ces jeunes. Et nous n'entendons pas par là les attitudes, les habitudes religieuses chrétiennes, juives ou islamiques — inculquées, mais bien la présentation catéchétique de la foi. Aussi avons-nous bien été obligés d'accepter leurs questions, quand elles se présentaient, ou de réformer leurs conceptions erronnées chaque fois qu'elles se manifestaient dans un travail, une narration ou un devoir oral. C'est ainsi que nous avons compris que ces jeunes rejetaient tout code de morale et de conduite qui ne repose pas sur des bases spirituelles élevées, sur une mystique religieuse exigeante. Les plus acharnés à apprendre étaient ceux de famille athée, ceux qui n'avaient jamais appris que les principes de la classe de morale à l'école publique. Et nous devons, en toute simplicité, reconnaître que si nous n'avions pas eu cette connaissance profonde, étendue et synthétique du judaïsme et du christianisme et de la théologie ascétique et mystique de ce dernier, si nous n'avions pas eu quelque expérience des problèmes de catéchèse et quelque pratique du coran, nous eussions été bien incapables de répondre à l'attente de ces âmes, si tant est que nous ayons répondu. Mais quelle consolation ou plutôt quelle joie pour le grand frère en qui nous tâchions de nous poser en face de ces jeunes, de voir l'âme se dégager de tout un passé d'aspérités, d'erreur, de déviation (au sens de dévoyé), en un mot de péché : des

regards trouvaient une profondeur jamais connue, un équilibre s'instaurait dans un comportement, de la joie naissait chez un sujet abattu par sa condamnation ou parfois par le rejet de sa famille, voire chez tel autre révolté. Qui dira tout le bien que nous aurions pu faire si les « lubies » d'une administration inavertie ne nous avaient pas souvent retiré ces jeunes trop rapidement pour les mettre à la formation professionnelle pratique.

Nous avons parfois même, chez les meilleurs éléments, constaté une volonté de rachat, de dépassement, voire une soif certaine d'absolu, toutes choses assez inattendues pour nous de la part de jeunes contre lesquels nous avons été avertis dans la mesure où notre action l'exigeait et où le secret du dossier judiciaire le permettait.

12. — Nous rattacherons à cet aspect moral, la soif de justice : la plupart de ces adolescents ont tellement eu à souffrir du manque de justice que cette sensibilité à toute faute contre la justice se traduit par des réactions exagérées, un extrémisme morbide. Cet extrémisme existe d'ailleurs chez eux comme chez tous les velléitaires, tous les instables — tant qu'on n'a pas réussi à leur faire acquérir un certain équilibre, une certaine *adultesse*. Mais ici, il est d'une toute autre catégorie. Il explose brutalement, inhibe toute faculté de jugement chez l'être le moins violent habituellement, et le plonge dans un abîme d'écoeurement, de dégoût de tout qui l'« absente » étrangement longtemps de tout ce qui, quelques instants auparavant, avait toute son attention. Celle-ci est tout entière accaparée par le fait survenu.

Mais cette sensibilité à l'injustice n'offre pas en soi une base suffisante pour une éducation de la justice. Elle est égoïste et revendicative mais ne s'applique pas à l'injustice touchant autrui. Ils s'attribuent toujours plus de droits qu'ils n'en reconnaissent aux autres. Et ce n'est qu'après de pénibles efforts de la part de l'éducateur pour les amener, en saisissant toute occasion, à réfléchir sur un fait ou une situation, qu'ils commencent à saisir cet équilibre des libertés et des obligations.

13. — Nous pensons avoir suffisamment montré, bien qu'indirectement, le manque

d'éducation réelle de ces jeunes, pour que nul ne soit surpris de nous voir terminer ce bref aperçu sur une constatation péjorative.

On relève, chez la majorité des jeunes qu'il nous a été donné d'approcher, un déséquilibre sexuel, une obsession sexuelle qui constitue un des plus grands obstacles à leur accession à un équilibre moral, mental. Et leur découverte du sens spirituel de la vie et du monde, si elle a constitué un facteur de poids pour la recherche de cet équilibre, était encore trop récente lors de nos dernières constatations pour que ses effets libérateurs et équilibrants pussent déjà être assez apparents dans ce domaine. Nous devons toutefois souligner que le fait de la réclusion apporte déjà de par lui-même un élément de déséquilibre sexuel pour la plupart des condamnés, quels que soient leur âge et leur sexe, alors qu'il ne constitue pas une difficulté mais, au contraire, un avantage dans tous les autres domaines. Cette retraite fermée involontaire, si l'éducateur arrive à la faire accepter et à la faire utiliser, devient une retrempe morale, spirituelle, intellectuelle et sociale dont les effets, entretenus par une assistance convenable par la suite, non seulement persisteront, mais même iront en se développant, resocialisant par l'intérieur et souvent par l'âme même, celui à qui la société avait refusé d'accorder plus longtemps le titre d'homme, la qualité d'humain.

Qu'on ne s'y trompe pas. Nous résumons là non pas un point de vue personnel, mais les aveux d'un grand nombre de détenus. Les solutions de rééducation faciles, trop douces, que d'aucuns préconisent, ne peuvent être et ne sont qu'émollientes ; leurs réussites ne sont qu'apparentes et se transformeront en échecs après la remise en liberté. Il y a des solutions qui virilisent par l'effort qu'elles demandent et qui sont autrement humaines que la détention d'il y a dix ou vingt ans : un médicament peut-être amer, une opération douloureuse ; c'est la façon dont on fait l'une et administre l'autre qui les fait accepter pour le bien du patient. Or la dynamique de la grâce et de la pénitence n'est-elle pas une nage pénible et incessante à contre-courant de la dynamique du péché qui nous est si naturelle ?

# VAGABONDAGE ET TROUBLES MENTAUX

par le Dr BADONNEL

Médecin-chef du C.N.O. de Fresnes

*En nous autorisant à reproduire dans « Prisons et Prisonniers » l'excellente étude de Madame le Docteur Badonnel, Monsieur Cannat, Secrétaire général de la Revue Pénitentiaire et de Droit Pénal, veut bien ajouter :*

« Je lis toujours avec intérêt « Prisons et Prisonniers » et j'en parle avec régularité dans notre chronique des Revues. Vous avez beaucoup amélioré depuis le début la formule de cette publication. Elle répond à un besoin certain de propagande dans les milieux catholiques et sert vraiment la cause des libérés ».

N.D.L.R.

On pourrait être tenté de croire qu'un certain parallélisme existe entre la gravité des actes délictueux ou criminels et l'importance des perturbations psychiques qu'on peut relever chez les auteurs. Les faits démentent cette trop sommaire logique.

L'expérience acquise depuis la création de l'annexe psychiatrique de la Petite-Roquette nous a révélé une proportion infiniment plus élevée d'aliénées parmi les femmes écrouées à la suite d'un délit mineur que parmi celles qui avaient à répondre d'actes graves.

Il n'en est de meilleur exemple que le vagabondage. Il s'agit d'une infraction bénigne. Elle n'est pas le fait d'individus dangereux. Tout au plus se rendent-ils parfois coupables de menus larcins ou échangent-ils quelques coups avec un de leurs semblables ; encore est-ce le plus souvent à la suite d'excès de boisson. Ces

bagarres peuvent mal se terminer, mais le fait demeure rare.

Par contre, le vagabondage, s'il ne constitue pas un état dangereux, est un état habituel. Les incarcérations, d'autant plus souvent répétées qu'elles sont de courte durée, en constituent la preuve. Elles sont de peu d'efficacité. Elles ne sont ni un remède ni même un palliatif. Elles font partie d'un mode de vie ; elles en sont la rançon, et sont acceptées comme telles. La sanction reste sans effet. La peine est de trop courte durée pour qu'on puisse tenter une rééducation et l'action des services sociaux reste le plus souvent sans lendemain. Le vagabond, d'ailleurs, ne sollicite que très rarement cette intervention. Tout au plus l'accepte-t-il ; il n'est pas rare qu'il manifeste ouvertement le désir de vivre à sa guise, librement, en dehors de toute contrainte sociale, fut-ce au prix de ce qui nous paraît un état de déchéance. Cette manière de vivre, dont le spectacle

nous offense ou nous laisse mauvaise conscience, n'est généralement pas le résultat d'une malchance persistante, d'une misère qui a fini par provoquer le découragement et le renoncement à l'effort, mais une existence conforme à un goût particulier.

C'est cette tendance d'esprit qui constituera toujours l'obstacle majeur à toutes les mesures mises en œuvre pour apporter un remède à cette situation.

Il importe donc de bien connaître l'état mental des vagabonds.

D'emblée, on doit les classer en deux catégories totalement différentes. La première comprend des sujets jeunes dont le vagabondage se rapproche beaucoup des fugues des mineurs. Il s'agit d'une réaction dont ils sont coutumiers, mais qui garde toujours un caractère épisodique, quelle qu'en soit la durée. Dans l'intervalle, ils ont, sinon une vie stable, du moins un domicile fixe. Sans doute les retrouve-t-on souvent par la suite devant les tribunaux, mais pour d'autres infractions que le vagabondage, le plus souvent pour vol, abus de confiance. Au fur et à mesure qu'ils avancent en âge, s'ils mènent une vie d'aventures, celle-ci n'est en rien comparable à celle des clochards. Inversement, on ne trouve pas dans les antécédents de ces derniers, les fugues qui auraient pu constituer les prémices de leur future condition.

Parmi les vagabondes que nous avons examinées à la Petite-Roquette, 1/5<sup>e</sup> environ était des filles de moins de 25 ans, dont certaines avaient à peine dépassé l'âge de la majorité pénale. Près de la moitié d'entre elles avaient déjà comparu devant les T.E.A. et avaient fait l'objet d'un placement, soit dans un Bon-Pasteur, soit dans un établissement de l'Education Surveillée. Plusieurs étaient déjà de jeunes prostituées. Deux avaient séjourné, étant enfants, dans des institutions d'anormaux, mais nous n'avons pas décelé de cas d'aliénation. On relevait — comme chez de nombreux mineurs délinquants — des états de débilité, des troubles caracté-  
riels, des carences éducatives, des frustrations affectives et des conflits avec l'entourage, provenant de dissociations fa-

miliales ou de la médiocrité du milieu (inconduite, alcoolisme, etc.).

Tout autre est l'aspect mental des vagabonds adultes. Ils sont — si l'on peut employer ce terme pour des gens qui n'ont aucun domicile fixe — stabilisés dans leur état. Nous avons vu une femme qui, hormis les courtes périodes où elle avait été incarcérée, n'avait pas couché dans un lit depuis dix-sept ans. Beaucoup sont des habitués des centres d'hébergement, surtout pendant la période des intempéries. Mais dès que survient le moindre adoucissement, ils préfèrent le terrain vague ou quelque autre lieu de prédilection pour y passer la nuit.

Comment parviennent-ils à cet état ? Pourquoi est-il si difficile de les en sortir ?

Dans 20% des cas environ, chez les femmes que nous avons examinées à la Petite-Roquette, l'alcoolisme jouait un rôle important. Elles avaient été arrêtées sous la double inculpation d'ivresse et de vagabondage. Certaines d'entre elles avaient déjà été internées pour alcoolisme chronique. Les excès de boisson peuvent être à l'origine de la déchéance ; ils la précipitent à coup sûr et l'aggravent. Mais l'éthylisme n'est parfois qu'une composante. Il est le produit d'un terrain particulier, que la cure de désintoxication ne suffit pas à modifier. Nous connaissons ainsi un certain nombre de vieux clochards dont on ne calcule plus le nombre des internements. Très peu de temps après leur sortie de l'hôpital psychiatrique, ils se retrouvent dans l'état où ils étaient à l'entrée ; et ceci quels que soient les efforts entrepris par les services sociaux pour leur trouver un emploi et un gîte. Ils ne l'occupent pas plus d'un ou deux jours et reviennent à leurs habitudes antérieures.

Le nombre de femmes arrêtées en état de vagabondage et atteintes de psychoses nous a paru particulièrement élevé. Il représente un peu plus d'un tiers de celles qui nous ont été signalées à la maison d'arrêt de la Petite-Roquette au cours de ces dernières années. Les quarante-six malades, qui ont dû pour la plupart être internées, se répartissaient de la façon suivante :

Démence sénile ou affaiblissement intellectuel prononcé .....	9
Délires .....	11
Schizophrénie .....	7
Manie franche ou hypomanie .....	5
Déséquilibré, troubles caractériels graves .....	6
Imbécilité .....	2
Débilité intellectuelle profonde ....	2
Epilepsie .....	4

Nous avons été frappée par la sénilité précoce de celles qui offraient un état démentiel ou prédémentiel. Une seule avait dépassé 70 ans. L'âge des autres s'échelonnait de 61 à 45 ans. Ce fait peut être en rapport avec un fond antérieur de débilité ou un appoint alcoolique. Mais il n'est pas exclu qu'une vie réduite à des fonctions presque végétatives favorise l'effondrement des facultés intellectuelles.

Il ne faudrait pas voir toujours une relation de cause à effet entre un délire et le vagabondage. Dans certains cas, cependant, il semble bien exister un lien. C'est ainsi qu'en 1956 nous avons examiné une femme, âgée de 57 ans, et qui depuis cinq ans n'avait plus de domicile fixe. Elle avait déjà été arrêtée plusieurs fois. En 1951, se croyant en proie à toutes sortes de malveillance (on allait jusqu'à faire crever ses géraniums en faisant chauffer l'eau avec laquelle elle les arrosait) et persuadée qu'on l'envoûtait, elle avait fini par quitter sa loge de concierge. Hallucinée, elle entendait dire : « Enfermez-là, tuez-là ! ». Au cours de raptus anxieux elle se sauvait, mais les gens du quartier cherchaient, disait-elle, à la rattraper à bicyclette. On faisait tous des racontars sur son compte ; elle se croyait épiée par la police. Maladie et vagabondage paraissaient bien avoir débuté en même temps chez cette femme, qui avait mené jusquelà une vie tout à fait normale.

Un des cas les plus curieux que nous ayons vu est celui de deux malades, la mère et la fille, arrêtées en même temps,

la mère atteinte de démence sénile et la fille d'un vaste délire complètement incohérent : son mari, racontait-elle avait eu huit cents femmes. Il était mort à l'hôpital ; elle l'avait embrassé sur le front sans être bien sûre que c'était lui. Elle interrompait la conversation pour répondre aux voix qu'elle entendait et qui la faisaient éclater de rire.

La schizophrénie est évidemment, de toutes les maladies mentales, celle qui cadre le mieux avec le vagabondage. Souvent, il s'agit de formes frustes qui ont pu rester méconnues durant de longues années. L'une de ces malades était venue à maintes reprises à la Petite-Roquette avant de nous être présentée. Elle conservait une attitude figée, avait l'air absent ; la tête souvent baissée, son regard fuyait celui de l'interlocuteur. Elle restait innocupée. Au dehors elle se nourrissait de détritrus ramassés aux Halles. Des personnes charitables lui donnaient de temps en temps des vêtements. Elle ne mendiait jamais, ce qui aurait nécessité de sa part une prise de contact dont elle aurait été incapable. Elle ignorait tout des événements.

Tout autre est la présentation des maniaques qui attirent beaucoup plus rapidement l'attention, ne fût-ce que par leurs fantaisies vestimentaires. L'une d'elles, internée à plusieurs reprises à la suite de ses arrestations, arrivait toujours vêtue de façon extravagante : robe de chambre en tissu ouatiné bleu vif, branche de verdure épinglée au revers, énorme turban juché sur le devant de la tête. Une autre arborait un pompon de marin et une plume piquée dans les cheveux. Leur langage est non moins pittoresque.

Ces quelques exemples suffiront à prouver, croyons-nous, que le problème de vagabondage est dans une large mesure d'ordre psychiatrique. Et, lors même que de véritables états d'aliénation ne peuvent être mis en cause, le simple mode de vie de ces sujets implique à lui seul un certain degré d'anomalie.

**Désintoxication éthylique, Hôpital Psychiatrique, psychoses, ces perspectives reviennent à maintes reprises dans les pages qui précèdent. C'est pourquoi nous pensons qu'il est intéressant de donner, pour corollaires à l'étude du Dr Badonnel les deux articles suivants spécialement écrits pour les lecteurs de Prisons et Prisonniers.**

# LES FOYERS DE POST-CURE PSYCHIATRIQUE

par le Dr P. CHANOIT

*Médecin des Hôpitaux Psychiatriques*

---

Pendant des siècles, la société a rejeté les malades mentaux hors de son groupe, les a séquestré légalement depuis 1838 dans des Hôpitaux Psychiatriques. Leur principal rôle était de garder ces malades enfermés, ainsi qu'en atteste l'importance considérable que les murs ont toujours représenté dans de tels établissements.

Depuis un certain nombre d'années, le remaniement des idées, les progrès thérapeutiques ont permis des sorties plus nombreuses, plus rapides des malades mentaux. L'évolution des techniques a bouleversé les conceptions ancestrales de traitement des maladies mentales, et on multiplie les types d'organismes de soins, afin d'adapter à chaque malade, la meilleure technique de guérison.

Malheureusement, le malade rencontre souvent, à sa sortie, des difficultés telles, que son équilibre mental, encore fragile, est soumis à des tensions néfastes.

La longueur de l'hospitalisation, le stigmate de l'internement, entraînent les familles, les employeurs, la société en un mot, à ne pas accepter l'individu sortant d'un hôpital psychiatrique.

## LA MULTIPLICATION DES ORGANISMES DE SOINS

L'hôpital psychiatrique est, certes, l'élément essentiel dans toute conception moderne d'une assistance psychiatrique. Il permet, pour un

temps, de soustraire le malade au milieu dans lequel il est mal toléré et dans lequel il ne peut s'insérer valablement.

Mais cet hôpital est actuellement, bien souvent, couplé avec un ou plusieurs dispensaires. On peut préalablement y dépister le malade, parfois le traiter en cure ambulatoire, et de toutes façons, le suivre en post-cure après sa sortie de l'hôpital.

A l'hôpital et au dispensaire, sont venus s'ajouter les ateliers-protégés qui permettent une progressive réadaptation au travail, les hôpitaux de jour dans lesquels, sans hospitalisation, tout en laissant le malade dans son milieu familial, on peut le traiter pendant la journée, et enfin, plus récemment, les centres de post-cure psychiatriques, dans lesquels les anciens malades, sortis d'hôpital, peuvent retrouver les automatismes sociaux, dans un milieu protégé, soumis à une étroite surveillance mais néanmoins, dans des conditions de vie qui se rapprochent des conditions normales.

Il existe à l'heure actuelle, de très rares exemplaires de tels organismes; en France, seul un centre est actuellement réalisé, c'est le centre de post-cure de l'« Elan retrouvé ». Un autre est en cours de réalisation.

## DES CENTRES DE POST-CURE

Le Centre de post-cure psychiatrique doit pouvoir accueillir des malades sortant d'hôpital psychiatrique, fragiles et nécessitant une vigilance particulière.

Les indications des entrées dans ces centres sont nombreuses, trop nombreuses encore au regard des possibilités offertes.

Pour des raisons diverses, une fois la guérison achevée, le malade est bien souvent isolé socialement.

Il peut être réellement seul, n'avoir aucune famille, aucun logement, aucune amitié, et se trouve placé dans des conditions de réinsertion particulièrement défavorables.

Parfois, il est rejeté par sa famille, qui pour des raisons souvent fort compréhensibles, refuse d'accepter en son sein, un élément jugé perturbateur. C'est souvent le cas, lorsque l'internement a été précédé de troubles du comportement graves ou lorsque pour des raisons difficiles à envisager ici, l'épouse, l'époux, les enfants ont, poussé par la longueur de l'hospitalisation, réorganisé leur vie de façon différente.

La famille est encore souvent qualitativement mauvaise, pathogène en un mot et son comportement est à l'origine des troubles mentaux du malade. Le remettre à la sortie de l'hôpital dans les mêmes conditions, conduirait presque certainement à la réapparition des troubles.

D'autres raisons président encore à la nécessité de tels centres, mais les trois précédentes sont parmi les plus courantes.

Un foyer d'accueil spécialement aménagé pour l'ancien malade, tolérant et dépourvu des qualités contraignantes de l'hôpital psychiatrique, devient un instrument indispensable au médecin pour assurer la post-cure de certains malades, et faciliter par un environnement favorable la réadaptation sociale progressive.

## L'ORGANISATION INTERNE DU CENTRE DE POST-CURE PSYCHIATRIQUE

La vocation particulière du centre de post-cure impose certaines normes.

L'importance numérique des sujets admis est des plus décisives.

Les grandes collectivités demandent des capacités d'adaptation sociale plus développées. Les petites collectivités sont plus favorables. Le chiffre optimum semble se situer aux alen-

tours de 25, et les locaux doivent répondre aux nécessités d'un tel nombre.

Il est souhaitable que les individus soient groupés en chambre de 2, 3 ou 6 au maximum, et qu'ils puissent ainsi organiser, à l'intérieur même de la collectivité, des sous-groupes plus facilement assimilables.

Le Centre reçoit les sujets qui reprennent des habitudes de vie normale, habitudes dans lesquelles le travail tient une grande place. On doit donc envisager la nécessité d'un travail rémunéré, régulier. L'organisation de la vie sociale du centre se déroule le soir et doit être aussi simple, aussi familiale que possible.

Outre les dortoirs, il faut prévoir une salle à manger, une ou des salles de séjour permettant de trouver dans les heures de détente une ambiance sympathique.

Cette ambiance devra être créée par les différents individus du groupe, sous l'impulsion d'un organisateur connaissant la psychiatrie, mais connaissant aussi les règles particulières de la dynamique de groupes auxquelles sont soumises les collectivités.

Sur ce personnage, reposera pratiquement toute l'organisation de la vie du groupe, mais il ne faut pas oublier que ces individus sont d'anciens malades, parfois fragiles, en proie à des difficultés nombreuses, et la collaboration d'un médecin spécialiste est indispensable ; il exercera son activité au cours des consultations spécialisées, poursuivant le contrôle des prescriptions thérapeutiques hospitalières, en particulier médicamenteuses, en les adaptant aux nécessités d'une vie plus active. Mais il pourra également assurer une continuité thérapeutique sous forme de psychothérapie, d'entretiens particuliers, ayant pour but de renforcer les mécanismes de défense de la personnalité, ou de faciliter aux malades la compréhension des situations nouvelles dans lesquelles ils se trouvent.

L'intervention médicale ne s'arrêtera pas seulement au niveau individuel, mais s'exercera également sur le groupe. Le médecin doit prendre en charge la responsabilité d'étudier, de dénouer, d'harmoniser les tensions, les difficultés qui se produisent à l'intérieur de la collectivité, et qui peuvent être utilisées pour faciliter l'insertion et l'adaptation des individus de ce groupe.

La durée de séjour est variable, suivant les cas, oscillant entre deux mois minimum et un

an maximum. On doit, en effet, éviter la facilité trop grande que peut représenter pour certains, une existence rétrécie, dans un milieu stable et protecteur. Mais il s'agit là, de questions techniques trop longues à développer.

Enfin, il est souhaitable de créer à l'intérieur du centre de post-cure, un club, club qui réunit épisodiquement les pensionnaires du centre, mais aussi les anciens pensionnaires. Ils peuvent avoir quelques raisons de venir retrouver dans l'ambiance du centre une certaine sécurité. Cette zone de sécurité, permanente et stable leur permet plus facilement de supporter les difficultés rencontrées à l'extérieur.

Dans ces clubs, ou réunions de club, on peut retrouver d'ancien camarades, d'anciennes habitudes, faire de nouvelles connaissances, étendre ainsi ses relations sociales, éviter la sensation d'isolement qui bien souvent étreint les anciens malades.

## **L'INTEGRATION DU CENTRE A UNE EQUIPE DE SOINS**

Pour des raisons techniques, facilement compréhensibles, on tend actuellement à intégrer les différents organismes de soins, centre hospitalier, centre de post-cure, hôpital de jour, dispensaire au sein d'une seule et même équipe médico-sociale, affectée à un secteur déterminé de population.

De grandes facilités sont ainsi données à cette équipe médico-sociale pour pénétrer une population, dépister les conditions sociales les plus défavorables, les plus pathogènes, rechercher au contraire, les conditions les plus favorables. Le malade est « pris en charge » par la même équipe, depuis ce dépistage jusqu'à la post-cure.

Le rôle de l'équipe médico-sociale déborde largement la stricte cure thérapeutique du malade pour aborder en tant qu'équipe d'hygiénistes mentaux les différents aspects médico-sociaux de sa maladie.

Le domaine du « psychiatre public » dépasse les perspectives classiques du « malade mental » pour atteindre aux racines sociales de son mal et tenter d'y porter remède, ou mieux de prévenir l'apparition du trouble.

Il s'agit certes de perspectives d'avenir, mais il faut dès à présent, en voir l'implication dans l'édification des centres de post-cure psychiatrique, intégrés au service de psychiatrie publique. L'insuffisance des hôpitaux psychiatriques dans le traitement des maladies mentales est maintenant bien connue.

L'ouverture, de ces mêmes hôpitaux, sur le monde extérieur, en cours de réalisation, pose un problème nouveau qui doit aboutir à l'éclatement de ce mode archaïque d'assistance, éclatement qui doit faire naître une mosaïque d'organismes de soins, dont le centre de post-cure psychiatrique est un élément.

## **CONCLUSION**

Le centre de post-cure psychiatrique apparaît comme un élément d'un ensemble thérapeutique cohérent dans le traitement de la maladie mentale.

Le traitement d'un malade mental doit commencer par le dépistage, grâce au dispensaire, grâce aux visites à domiciles, grâce à la prise de contact avec le malade, dans les meilleures conditions. Il peut se continuer par l'hospitalisation dans un hôpital psychiatrique, par l'admission dans un hôpital de jour où il sera soumis aux techniques thérapeutiques modernes. Il peut enfin sortir de l'hôpital, soit directement dans sa famille et être suivi en post-cure, soit dans un centre de post-cure tout en reprenant des habitudes sociales normales. Le travail s'effectuera à l'extérieur, sur un rythme normal ou pour certains sujets déficients dans des ateliers protégés.

Enfin, le club de post-cure organisé au centre ou dans tout autre local, permettra aux sujets guéris de retrouver lorsqu'ils le désireront une certaine ambiance, certains visages, certaines habitudes ou certaines préoccupations qui sont parfois du plus haut intérêt dans leur réadaptation définitive à une vie sociale normale.

Ce schéma très simple, trop simple en fait, représente néanmoins dans les perspectives psychiatriques actuelles, un impératif d'efficacité déjà prouvé par un certain nombre d'expériences en cours.

# LES CROQUIS DE LA DOCTORESSE

par le Dr M. CAHOUR

*Les lecteurs de « Prisons et Prisonniers » n'ignorent pas dans quelle énorme proportion l'alcoolisme, acquis ou héréditaire, est un facteur de délinquance.*

*Madame le Docteur Marion Cahour, 24, rue François-Lizé, à Nantes, Rénovatrice en France du Mouvement Croix d'Or, dont nous donnons ci-dessous quelques tableaux vécus, est à votre disposition pour tous renseignements concernant les désintoxications éthyliques.*

N.D.L.R.

Essoufflée, je pénètre vivement dans le dispensaire de ma consultation Croix d'Or de désintoxication.

L'infirmière me glisse à l'oreille : « Séance chargée, ce soir, déjà vingt-trois arrivés dont cinq nouveaux. »

Qu'y puis-je ?... J'ai été arrêtée trois fois en route. Un ancien, perdu de vue depuis plusieurs années, m'a reconnue au passage. Tout va très bien, il « tient » toujours ; dans son usine où jadis il faisait scandale, il est maintenant chef d'équipe. Sa femme est revenue au foyer, deux enfants nouveaux sont nés. L'insigne de la Croix d'Or brille à sa boutonnière...

Plus loin, une assistante sociale du Tribunal m'a accrochée. Il a fallu lui établir séance tenante un certificat de bonne conduite pour l'un de nos clients communs. Chaque mois, pendant un an, je lui en fournirai un semblable. La Croix d'Or est connue des Juges : peut-être cette pièce arrêtera-t-elle la pro-

céduce en cours d'une déchéance des droits des parents et accordera à cette pauvre famille un sursis pour se redresser.

Et, presque en arrivant, j'ai buté dans mon amie Titine, écroulée sur le trottoir. Elle m'a promis de venir demain matin... encore à jeûn !...

Me suivant au vestiaire, où j'enfile ma blouse, le petit poissonnier, mon lieutenant fidèle, me raconte les dernières nouvelles. Dimanche dernier, la tournée Croix d'Or de Propagande a eu un plein succès. Dans ce village de L... soixante personnes dont vingt-cinq hommes ont écouté le témoignage public du grand Charles à la sortie de la Grand'Messe. Le Maire du pays m'amènera dans son auto, trois nouveaux à la consultation du dimanche matin. Pour ce soir, mon homme de confiance me réserve en final un gros « poisson » dont il ne veut rien dire pour ne pas déflorer l'histoire.

Visiblement satisfait, il cligne de l'œil et ajuste sur le côté de l'oreille sa coquette petite casquette bleue. Ce soir, il sera aidé dans sa besogne Croix d'Or par Stéphane, le chauffeur de la grosse Coopé de Pharmacie, aux yeux limpides.

Mon infirmière me presse; je pénètre dans mon cabinet de consultation. Un couple attend. Comme ils sont de la campagne, on leur a accordé un tour de faveur pour qu'ils puissent retourner chez eux ce soir. Ils ont un mot d'introduction de leur curé. « Oui, c'est pour mon mari », murmure la femme, une grave et noble paysanne de Vendée. Lui, se tient tout roide et ne dit mot. Je fais sortir la femme.

Seul avec moi, cet homme réservé se confesse sans détour, comme il a dû le faire à son curé, il y a quelques semaines pour ses Pâques. Il boit... Il tient mal sa ferme... Il rend malheureux son épouse et ses huit enfants. Il donne des précisions... Il est abasourdi quand je lui demande si sa femme a quelquefois songé à le quitter : cela ne se fait pas chez nous ! » Elle est propre, travailleuse, mère admirable qui, malgré toutes défaillances du chef de famille entretient les enfants dans le respect du père. Ils ont trop de religion pour rompre leur union. Cette religion qui, malheureusement, ne l'empêche pas, lui, d'ingurgiter ses trois ou quatre litres de vin par jour. Au fait, il y en a peut-être cinq?... à moins que ce ne soit que deux !...

Sa bonne volonté est entière. Lui-même sollicite le retour de la femme dans notre cabinet : il n'a rien de caché pour elle et elle possède meilleure mémoire pour répondre à mon interrogatoire.

Revenue à ses côtés, son mari la regarde avec fierté. Ce cas s'annonce simple. La femme écoute mes instruc-

tions avec une attention profonde tandis que lui, un peu lassé, fixe le rond brillant du stéthoscope posé sur la table. Il s'en remet à la bonne épouse que Dieu lui a donnée. La patronne mène à bien toutes ses entreprises ! La femme enregistre fidèlement dans sa mémoire les paroles de mon discours. Elle a compris : la cure durera une année entière; elle préparera le remède chaque soir, qui doit être avalé chaque matin à jeûn, la famille entière se mettra à boire de l'eau aussi, par respect pour le père; elle l'accompagnera à chaque consultation médicale. Elle lui préparera tous ses effets pour qu'il ne manque aucune réunion Croix d'Or. Je sais qu'elle ira dès demain rendre compte de notre mémorable entrevue à son Pasteur.

Avant de nous séparer, je lui donne les indications pour qu'elle inscrive la famille entière à la Fraternité Croix d'Or. Elle se retourne pour me saluer, ébauche un premier et timide sourire et dit : « La prochaine fois, j'apporterai du beurre, puisqu'à la Croix d'Or on ne veut rien prendre ! »

Son regard brillant d'un craintif espoir m'émeut encore lorsque le suivant pénètre. Celui-là est un habitué. Il arrive, la manche déjà retroussée pour la prise traditionnelle de la tension. Il répond à l'avance à toutes les questions que je m'appête à lui poser : « Parfait ! Parfait ! Le petit régime va toujours bien. » Parfait aussi avec la mariée qui lui a payé une belle cravate. La semaine prochaine, il m'amènera un copain des Pompes Funèbres.

Bien qu'il économise mon temps, il me donne les dernières nouvelles de la Section Croix d'Or de son quartier et me place un billet de loterie pour remonter les finances de la caisse. En moins de cinq minutes il disparaît.

C'est au tour de Joséphine, mais c'est aussi son tour de chant dans la salle d'attente. La voix sonore de la commère, large comme son ample poitrine, évoque les lilas blancs qui embaumèrent sa jeunesse. Comme elle ne reprend pas plusieurs fois le même couplet, je sais qu'elle a été sérieuse cette semaine. Elle chantera généreusement jusqu'à l'érailement, et elle me dira fièrement : « Ce soir, j'ai mis de l'ambiance ! »...

Ravie de ce concours, l'infirmière prend garde de l'interrompre, et en profite pour faire passer un turbulent. Hélas ! C'est une rechute. Habillé de clair, élégant, ce représentant en automobiles balance sa tête de mouton ondulé, le sourire en fleur. Gracieux, il avoue : « Je suis un peu émêché. Excusez, cher Docteur, c'est pour la bonne cause ! » Il m'explique sa disparition d'un mois. Son patron lui a demandé de prendre part à un voyage d'étude en Allemagne. Il y a eu impossibilité morale de refuser car il n'y avait le choix qu'entre lui et un vieux représentant, déjà si cuit, que le malheureux, il en serait mort ! Son récit m'évoque les banquets fastueux avec six verres devant chaque convive, les vins du Rhin, les alcools, la bière brune, la technique teutonne de l'ivresse systématique : « Ces gars-là n'ont pas la même façon de boire que chez nous ! » Pendant qu'il rit et divague, j'évoque la malheureuse petite femme qu'il a épousée, une vietnamienne toute en angle aigus. Pauvre hirondelle égarée en terre étrangère !... Pendant huit mois elle a connu une trêve. C'est moi qui doit lutter pour elle ! J'essaie de reprendre la barre. Je parle ferme à mon client, comme s'il n'était pas ivre. Ce ton l'impressionne. Je lui fixe un rendez-vous pour le lendemain matin. « Oui, chef ! » me répond-il.

Je sens qu'il m'obéira, mais juste avant de refermer la porte il me fait une proposition inattendue. Si au lieu de m'appeler « Docteur » il me disait « Ma cousine », il pense que cela libérerait ses complexes !...

Les trois qui suivent me mettent du baume au cœur. Ils sont sans histoire. Le dernier qui termine sans défaillance ses douze mois d'abstinence, m'assure que, la cure finie, il continuera à observer la plus stricte abstinence : « Je suis trop heureux comme cela ! » C'est un vieux syndicaliste socialiste, l'un des animateurs de l'Amicale Croix d'Or et de l'Amicale de l'Ecole laïque. De temps à autre, il fait un tour à la Fraternité Croix d'Or pour entendre l'abbé qui « celui-là », prêche comme un vrai socialiste. Grand lecteur de Zola, il sait un passage entier d'un discours de Jaurès.

Il cède la place à un Nord-Africain. Je sais que si mon ami Ali renonce au vin, c'est pour pouvoir envoyer presque la totalité de sa paye à sa famille restée là-bas. Malheureusement, il s'est mis dans l'esprit que je commencerai ce soir à lui apprendre à lire !...

Un docker lui succède : celui-là, c'est un dur ! Ce ne sont pas mes discours qu'il veut mais mes cachets qu'il réclame presque avec insolence, pour en user quand et comme il voudra. Pourtant, l'autre jour, il m'a apporté un régime entier de bananes, précisant, pour que je n'en tire pas trop désavantage, qu'il y en avait beaucoup à pourrir sur le quai !... C'est un rude sport que de faire entendre à ce mauvais garçon de la Fosse, qu'une femme-médecin ne se manie pas comme les deux ou trois jolies « pépées » qui chassent à son profit.

(à suivre)

# VIE ET MORT D'UNE ASSISTANTE SOCIALE DES PRISONS

## Cécile TEULOU

~~~~~ 1896-1960 ~~~~~



Ce ne sont pas les circonstances qui ont orienté Cécile Teulou vers le service social, mais une vocation précise. Elève de l'École Normale Sociale, elle en sort avec son diplôme d'Etat, occupe successivement plusieurs postes : Mairie du XV<sup>e</sup> à Paris, Entraide Française dans l'Yonne et enfin, dès l'origine du service, Assistante sociale des prisons.

Au cours de ses quinze dernières années de vie terrestre, de 1945 à 1960, elle va, jour après jour, donner sa mesure à la prison des Hauts-Clos, de Troyes, d'abord, ensuite à la Centrale d'Eysses (Lot-et-Garonne) où elle sera, à un point qu'il est difficile de concevoir, l'amie, la conseillère, la grande sœur, le recours de chaque désespérance, qu'il s'agisse, comme ce fut le cas d'abord, de détenus politiques, de droits communs ensuite, et finalement, les plus près de son cœur peut-être, parce que plus démunis, de Nord-Africains.

D'eux, elle note au fur et à mesure, maintes touchantes anecdotes (1).

Disons celles-ci, plus récentes :

« En métropole, parmi les musulmans et parmi les Européens, je n'ai pas vu prier, je n'ai pas entendu parler de Dieu.

« Et puis, ici, j'ai réfléchi, je ne pense pas comme avant, j'ai fait le mal mais je comprends, il faut demander pardon au Dieu... »

« Toi, tu fais tout pour Dieu ! »

— Comment sais-tu que j'agis pour Dieu ?

— On voit bien : tu as donné toute ta vie pour nous !

Et encore :

« Les hommes, ils ne t'appellent pas l'Assistante, ils t'appellent « Mama » et maintenant ils ne t'appellent plus « Mama », ils t'appellent « Merapta » (la femme qu'on respecte). C'est plus que « Mama » parce que tu fais tout ce que tu peux pour nous. **Tu ne dis pas de mensonges.** »

Quant à Ouedali, il prépare le C.E.P. mais aujourd'hui il fait un caprice. Il se cache lorsque l'Assistante le fait appeler pour travailler. Le lendemain, il vient « demander pardon ». Morale, etc.

Puis il réfléchit et, le soir, revient trouver l'Assistante :

« C'est la première fois que je demande pardon. Lorsque je faisais mal, avant, et que j'étais pris, je pensais : La prochaine fois je serai plus malin ! Cette fois, pendant que tu me cherchais, dans mon

(1) « Prisons et Prisonniers » N° 39.

cœur je sentais que je perdais, et plus tu me cherchais, plus je perdais. Si tu ne m'avais pas cherché, c'était moi qui avais gagné, car tu ne faisais rien pour moi. Mais tu as continué à chercher et tu n'as pas réussi alors c'est moi qui avais perdu.

« Le soir j'ai réfléchi, j'ai demandé pardon au Dieu et j'ai pensé que si tu étais relégué et que je sois Assistante sociale, je ne ferais pas comme toi, je n'aurais pas ta patience, je ne resterais pas calme comme toi. »

Malgré une santé depuis des années déficiente, Cécile Teulou demeure inlassablement sur la brèche ; elle ne craint aucun surmenage, multipliant la fatigue des nuits en chemin de fer pour ne pas mordre sur le temps dû au travail et cependant éviter l'inévitable « ronron » de celles qui, une fois rôdées à une tâche toujours semblable à elle-même, finissent par ne plus très bien « sentir » ce qu'elles font, même si, par habitude et par conscience professionnelle, elles le font bien. Pas un congrès spécialisé auquel Cécile Teulou n'assistait, toujours avide de se perfectionner, de pénétrer davantage au sein des complexes problèmes carcéraires. Pas un appel d'une collègue indécise devant une solution difficile à adopter qui ne reçut, par retour du courrier — et cela si modestement que la quémandeuse semblait encore rendre service — l'avis équilibré, le conseil sage, réaliste, mais qu'une Foi éclairée appuyait toujours sur le divin.

De la vie spirituelle de Cécile Teulou, nous savons peu de chose, un « peu de chose » cependant qui était tout : un rayonnement sans paroles, mais intense, et qui survit à sa disparition. Elle demeure pour nous le plus haut exemple d'amour des autres et de conscience professionnelle qui fut.

Une religieuse qui l'a beaucoup connue m'écrit : « Tout d'abord ce qui me frappait le plus en elle, c'était son épanouissement. J'ai rarement rencontré quelqu'un chez qui la profession ait, si visiblement, abouti à une maternité spirituelle. On sentait en elle, épanouies, les virtualités de la femme et de la chré-

tienne dans une union harmonieuse entre le surnaturel et le naturel. (...) Comme elle aimait ses enfants, les prisonniers (...) elle les aimait d'un amour qui n'était ni aveugle, ni condescendant, et encore moins méprisant, d'un amour maternel et surnaturel, indulgent, patient, bienveillant, dévoué, inlassable. J'ai l'impression que ce sont ses Arabes qui ont le mieux saisi les nuances de cet amour féminin et religieux, tout ensemble et qui en ont été frappés : amour désintéressé, gratuit, persévérant.

(...) « J'ai toujours été frappée aussi de son esprit surnaturel et de son égalité d'humeur devant la souffrance (...) Un prêtre de nos amis qui l'a vue un peu avant sa mort m'écrivait : « Je viens de voir Mlle Teulou, il y a encore des saints en notre temps. »

Si elle accepta sa dernière maladie, plus exactement l'aggravation d'un état qui durait depuis des années, avec un « fiat » de chaque seconde, jusqu'à l'ultime instant elle conserva l'espoir de guérir : « Je ne démissionne pas, faisait-elle écrire encore alors qu'elle n'avait même plus la force de tenir un stylo (c'était peu de jours avant sa mort) — je continue à assurer le courrier du service. » Car rien d'autre ne comptait plus, rien d'autre peut-être n'avait jamais beaucoup compté, hormis les affections familiales.

Ses deux objectifs quelques mois avant la fin : être assez remise pour assister, à la Centrale d'Eysses au Noël de ses chers Nord-Africains. Remise, elle ne l'était certes pas, mais condamnée au contraire avec assez de certitude pour qu'une imprudence n'ajoute rien. Ce fut une de ses dernières joies — qu'une lettre enthousiaste traduisit quelques jours plus tard. Son second rêve ? Venir à Paris pour le congrès de l'U.C.S.S. à la fin de février. « Je viendrai en couchette », écrivait-elle d'abord, puis « mes neveux me conduiront en voiture » — et enfin, « j'envisage l'ambulance ».

Le 5 février, au cours d'une touchante cérémonie, alors qu'elle ne se levait déjà plus, la médaille pénitentiaire lui fut remise à l'hôpital de Villeneuve-sur-Lot.

Voici la relation que nous adressa, quelques jours plus tard, une de ses collègues.

« Une Teulou ravissante, des yeux immenses, à la fois transparents et intenses, dans un visage qui a retrouvé le fin profil de la jeunesse, un regard plein de vivacité, d'affection, d'ironie... C'est une jolie et grande dame que nous fêtons à l'hôpital de Villeneuve. »

« Sa chambre est envahie par les fleurs, toutes les gammes de rouge. Teulou est très blanche sur son lit blanc, drapée dans l'écharpe neigeuse envoyée par les Assistantes de la Mutuelle.

« La chambre est envahie aussi par tous ses amis : la Centrale d'Eysses avec le Directeur, le sous-Directeur, le surveillant-chef, etc., la Direction Régionale avec M. Marquette et le sous-directeur. Plusieurs personnes de sa famille. Et des Assistantes : Agen, Mauzac, Bordeaux. Le préfet et le maire sont représentés. (...) »

« Monsieur Marquette retrace la carrière de Teulou. (...) La médaille au ruban vert tache maintenant l'écharpe blanche. Et Teulou répond. Des choses très simples, des souvenirs. (...) Soutenue par ses oreillers, elle reçoit. Coupes de champagne et souhaits s'élèvent. Teulou fait des projets : elle ira à la réunion du 26 février. Elle nous donne des conseils : « Il faut aller à cette réunion, à toutes celles qui s'offrent, il ne faut pas perdre une occasion d'être réunies, de se perfectionner... ».

« En partant, son directeur nous dit : « Elle est perdue ». (...) Cependant elle est soutenue par la foi qu'elle a encore une mission à remplir. Cela laisse place au miracle. Et, en effet, Teulou qui est prête à mourir dans la joie est aussi prête à recommencer à servir. C'est ce que disent ses yeux vifs et lumineux d'aujourd'hui.

« Après-midi, moment de tranquillité et d'intimité : « Vous leur direz... ». (...) De temps en temps arrivent avec quelques fleurs une femme dont elle a soutenu la famille, une voisine, une gamine qu'elle tutoie. On lui dit avec amour et

fierté : « Vous serez dans le journal » et elle se fâche : « Non, pas de publicité !... ».

Une grande accolade : « Pour toutes ! ». Teulou nous laisse partir et ses yeux n'ont pas la plus légère anxiété, seulement tellement d'affection et de paix. »

Les témoignages d'amitié continuèrent à l'entourer. Telle cette lettre touchante « de la part des quatre cuisiniers » de la Centrale : « Monsieur le Directeur nous a dit que vous étiez un peu mieux — nous on est bien contents, on avait fait une grande prière. On a demandé bien à Lalla Myriam qu'elle vous protège de tous les malheurs.

« Mademoiselle, vous, vous êtes bien croyante : la maladie, c'est le destin de Dieu, on ne peut rien faire, c'est lui qui dirige le monde. »

« On n'est pas content de l'absence de notre mère mais espérons que bientôt vous viendrez nous voir — voir vos enfants. Grand bonjour de notre part à tous. »

Fin février elle fait écrire : « J'ai été à Lourdes en ambulance, on a pu mettre le brancard devant la grotte. J'ai vu la statue de la Sainte-Vierge. Je me suis endormie ou je suis tombée dans l'inconscience. Le soir, Yette (sa nièce) m'a dit : « Nous pouvons partir ». J'ai regardé encore la statue, j'ai dit : « Déjà ? » et pourtant j'avais été totalement inconsciente. Tout était au-dessus de la nature.

« La sainteté, écrivait un jour Cécile Teulou à une amie, ce n'est pas, sous prétexte de contemplation ne rien faire, ou faire des riens. C'est accepter, dans la joie et la reconnaissance, toute manifestation de la volonté de Dieu, et aller jusqu'au bout de son devoir, quitte, s'il le faut, à en mourir. »

Et le jeudi 10 mars, nous parvenait la dépêche, hélas ! prévue : « Cécile Teulou décédée ».

Tout fut simple, comme le fut l'adieu adressé sur sa tombe par M. Decamps, directeur de la Maison Centrale d'Eysses, cette maison où elle venait d'exercer pendant dix ans.

« Depuis que je vous connais, écrivait un jour à Cécile Teulou un de ses chers Nord-Africains, je vous regarde, je vous observe, je vous juge... et lorsque ce sera « **Le grand jour** », vous serez morte, moi aussi, mais au « grand jour » même si on est mort, avec son esprit on verra avec ses yeux, on entendra avec ses oreilles. »

... « Alors, je vous prendrai par la main, je vous amènerai devant le Dieu, et ma bouche dira les conseils que mes oreilles ont entendus, mes yeux les exemples que j'ai vus. »

« Et quand ce sera le Grand Jour, je vous prendrai par la main, et je vous conduirai au Dieu... »

Céline LHOTTE.

# SERVITUDE ET GRANDEUR POLICIÈRES

## 40 ans à la Sûreté (1)

par Marcel SICOT

Secrétaire Général de l'Interpol

Soucieux de présenter à nos lecteurs l'œuvre de Monsieur Marcel SICOT nous avons demandé à l'auteur d'écrire tout spécialement une courte introduction à l'intention de « Prisons et Prisonniers ». Nous le remercions d'avoir bien voulu accéder à notre désir.

N.D.L.R.

La police est sans doute méconnue ; mais elle est surtout mal connue.

Cédant à de nombreuses sollicitations, j'ai tenté de la présenter au public telle qu'elle est et non pas seulement sous l'angle répressif. Le crime ne tient tout de même pas dans la Société une place aussi grande que le laissent croire les romans policiers.

Cette littérature surabondante donne une idée tout à fait fautive de la police personnifiée le plus souvent par un détective privé autour duquel se concentre l'attention du lecteur, alors que, dans la réalité, il s'agit davantage d'une œuvre collective. Le policier de roman est omnipotent, tandis que le fonctionnaire authentique se débat au milieu d'énormes complications sociales, juridiques, administratives et politiques que ni les autorités supérieures, ni l'opinion publique ne permettent à la police de transgresser. *C'est sa servitude.*

Après avoir longtemps cherché une formule, j'ai adopté le mode biographique qui n'est, certes, pas sans danger, mais qui, seul, me permettait d'éviter le « traité » que personne n'aurait lu et le roman qui

eût été trop éloigné de ce qu'on attendait de moi.

Plaidoyer pour la police, certes. Mais avec le souci majeur de la mieux faire connaître au public, sans craindre de signaler sous ma propre responsabilité ce que je considère comme des imperfections et qu'il n'eût pas été courageux de dissimuler.

Le policier est un homme comme les autres, qui a ses qualités et ses défauts, mais qui connaît bien l'humanité et qui joue dans la vie sociale un rôle très important dont on ne voit généralement que certains côtés. A travers la carrière particulièrement longue d'un fonctionnaire qui n'est pas un être exceptionnel, j'ai essayé très objectivement de faire comprendre au public que « le flic » est autre chose que ce qu'on lui montre habituellement. La police accomplit, avec une abnégation journalière et un sens humain qu'on sous-estime, une mission périlleuse dont dépendent souvent la vie, les biens, la tranquillité des jeunes et des vieux, des riches et des pauvres. *C'est là sa grandeur.*

(1) Documents de notre époque (Les productions de Paris éd.).

## LA BASTILLE (suite)

### LA VIE DES PRISONNIERS

---

Les relations que nous possédons de la vie à la Bastille diffèrent sensiblement. La légende fit du séjour dans la vieille forteresse une horrible épreuve. Les mémoires de l'avocat Linguet publiés à Londres en 1783 y contribuèrent largement. « Du moment qu'un homme leur est livré, écrit-il, il est perdu, comme je l'ai dit, pour l'univers entier... Abandonné à toute l'horreur du désœuvrement, de l'ennui, augmenté par l'incertitude de l'avenir, il sent journellement son existence s'éteindre et il sent en même temps qu'on ne la lui conserve que pour prolonger son supplice. »

Ce noir tableau ne semble pas refléter exactement les couleurs de la vérité. L'Italien Locatelli écrivait en 1665 : « C'est une faveur particulière du Roi de se voir condamné à une aussi belle prison ».

« Il n'y a pas eu en Europe, affirme Funck-Brentano, un lieu de détention où les prisonniers fussent entourés d'autant d'égards et de confort, il n'y en a pas aujourd'hui ! »

N'oublions pas que la Bastille était une prison fort aristocratique, réservée aux personnes méritant une suffisante « considération ». Mercier, dans son *Tableau de Paris*, observe : « Le peuple craint plus le Châtelet que la Bastille. Il ne redoute pas cette dernière parce qu'elle lui est presque étrangère ». En effet, l'Abbé Rudeman, dans son *Journal d'un prêtre parisien* (1789-92), rapporte ce propos que lui tint un des démolisseurs :

« Mon Chevalier, vous ne direz pas que c'est pour nous que nous travaillons, c'est bien pour vous, car nous autres, nous ne tâtons pas de la Bastille. On nous f...ait à Bicêtre ».

C'est en vertu d'une lettre de cachet empreinte de courtoisie qu'on était conduit à la Bastille ; s'adressant au Gouverneur, le Roi lui annonçait qu'il envoyait le sieur un tel en son « château de la Bastille » et lui marquait son « intention » qu'il aît à l'y « recevoir et retenir en toute sûreté » jusqu'à nouvel ordre de lui.

Un officier de police procédait à l'arrestation en touchant le prévenu d'une baguette blanche et le faisait poliment monter dans un carrosse. Il arrivait aussi que le prisonnier se présentât de lui-même, le Roi lui ayant écrit : « Mon intention est que vous vous rendiez dans mon château de la Bastille ». Bien entendu, nul ne se dérobaît à cette invitation.

L'incognito de l'arrivant devant être respecté, domestiques, employés, soldats, commerçants devaient se retourner pour ne pas l'apercevoir. Lorsque le Gouverneur avait pris livraison de son prisonnier, celui-ci ne devait plus être officiellement désigné que par le numéro de l'étage de la tour où il était logé.

Les chambres octogonales des tours, hautes et aérées, presque jusqu'à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, étaient nues. Mademoiselle de Launay, future Madame de Staël, y entrant le 29 décembre 1718, écrit : « J'arrivait dans une chambre où il n'y avait que

les quatre murailles, fort sales et toutes charbonnées par le désœuvrement de mes prédécesseurs. Elle était si dégarnie de meubles qu'on alla chercher une petite chaise de paille pour m'asseoir, deux pierres pour soutenir un fagot qu'on alluma, et on attachait proprement un petit bout de chandelle au mur pour m'éclairer ».

Le prisonnier meublait sa chambre en faisant venir ses propres meubles ou en louant au tapissier de la Bastille. S'il n'avait pas d'argent pour ce faire, le Gouverneur lui en donnait dont il pouvait disposer à son gré. Certains prisonniers se meublaient fort élégamment. La même Madame de Staël fit tendre sa chambre de tapisseries, le Comte de Belle-Isle y avait installé une bibliothèque de 333 volumes et 10 atlas, un lit garni de damas et un écran assorti, quatre tapisseries, deux glaces, des fauteuils et des chaises, une garniture de cheminée, un service complet de linge fin et d'argenterie pour la table, etc.

A partir de 1684, on commença à meubler les chambres, qui, sous Louis XVI, l'étaient toutes, mobilier simple, mais suffisant : un lit de serge verte avec rideaux, une ou deux tables, plusieurs chaises, cheneaux, pelles et pincettes.

L'ameublement des cachots était beaucoup plus sommaire : un banc, un lit de paille recouvert par une méchante couverture, mais nous avons vu que, réservés dès le règne de Louis XIV aux coupables de rébellion, ils ne furent plus du tout utilisés sous le règne de Louis XVI, Necker en ayant interdit l'usage.

Les nouveaux prisonniers étaient interrogés par le commissaire du Châtelet ou le lieutenant de police. En principe, cet interrogatoire devait se faire dans les 24 heures, mais il s'écoulait parfois deux ou trois semaines avant qu'il eût lieu.

Il se pouvait que l'arrestation ne soit pas maintenue, une nouvelle lettre de cachet remettait le prisonnier en liberté aussitôt (38 sur 279 pendant les quinze dernières années) et, s'il était déclaré innocent, il était indemnisé : Louis XIV accordait ainsi une pension de 2.000 écus à Pélisson et le Régent une de 2.000 livres à

Voltaire, soit 2.000 francs-or. Dès que l'interrogatoire avait eu lieu, le prisonnier pouvait communiquer avec les personnes de la ville et recevoir la visite de parents et d'amis. Ces visites avaient lieu dans la salle du Conseil en présence d'un officier de la Bastille ; vers la fin du règne de Louis XV, les sujets de conversation furent même déterminés pour chacun, tel visiteur, par exemple, ne devait entretenir le prisonnier que de la « récolte que donneront cette année ses vignobles, d'un bail à résilier, d'un parti pour sa nièce, de la santé de ses parents ».

N'étant enfermés dans leur chambre que la nuit, les prisonniers pouvaient le jour rendre des visites et recevoir. Le Cardinal de Rohan donna un jour un dîner de 20 couverts à des co-détenus.

Ceux qui étaient fortunés pouvaient se faire accompagner de leurs domestiques dont ils payaient ou non la pension. Ils pouvaient même, afin de n'être pas seuls, demander l'incarcération d'un des leurs. Languet de Gergy, par exemple, fit venir sa femme en 1684 et leurs deux fils naquirent à la Bastille, l'un des deux futur Archevêque de Sens et l'autre futur curé de Saint-Sulpice.

La promenade avait généralement lieu dans la grande cour mais parfois aussi sur la plateforme de la forteresse ou dans l'ancien bastion.

Les autres distractions étaient les livres, les gazettes, le tabac, les jeux de cartes, de dames, les échecs, certains firent même venir un billard. Tout cela constituait un régime assez doux, mais c'est surtout ce que nous savons de l'ordinaire de la Bastille qui nous laisse confondus. Le Gouverneur touchait du Roi pour la nourriture et l'entretien des prisonniers 50 livres par jour pour un prince de sang, 36 pour un maréchal de France, 24 pour un lieutenant-général, 15 pour un conseiller au Parlement, 10 pour un juge, un prêtre, un financier, 5 pour un avocat, un bourgeois, 3 pour un petit bourgeois, 2 livres 10 sols pour les personnes de condition inférieure. Les repas étaient servis individuellement : à 7 heures, déjeuner, à 11 heures, dîner, à 18 heures, souper. Le récit de

Marmontel enfermé en 1759 est assez connu : ayant d'abord cru que le dîner servi lui était destiné, il le trouva fort convenable : purée de fèves blanches, au beurre le plus frais, un plat de ces mêmes fèves, un plat de morue très bon, un vin ordinaire mais passable. Quelle ne fut pas sa surprise lorsqu'on lui révéla que ce repas était celui de son domestique et qu'on lui servit sur de beau linge, dans de la belle faïence, « un excellent potage, une tranche de bœuf succulent, une cuisse de chapon bouilli, ruisselant de graisse et fondant, un petit plat d'artichauts frits en marinade, un d'épinards, une très belle poire de crésane, du raisin frais, une bouteille de vin vieux de Bourgogne et du meilleur café de moka ».

Constantin de Renneville lui-même, dont le livre pourtant est un pamphlet contre la Bastille, reconnaît qu'il y avait toujours plusieurs plats, potage, entrées, relevés, dessert à chaque dîner, deux bouteilles de vin, bourgogne ou champagne... Aussi « l'appétit le plus robuste ne suffisait-il pas à tout consommer ».

Quant à l'habillement, le Roi y suppléait pour ceux qui étaient dépourvus en leur fournissant des robes de chambre ouatées ou fourrées de peaux de lapin, des habits de fantaisie de bon drap faits sur mesure et tout le linge désiré. C'est avec les treize douzaines de chemises, les mouchoirs, les serviettes et les bas qu'on lui avait livrés et qu'il détissa que Latude put confectionner l'échelle grâce à laquelle il s'évada.

Il ne faut pas s'étonner que bon nombre de prisonniers aient parlé de leur séjour à la Bastille sans la moindre amertume : « Au fond de mon cœur, j'étais fort éloignée de désirer ma liberté », écrit Mada-

me de Staël. « Je demeurai à la Bastille six semaines, note l'Abbé Morellet, qui s'écoulèrent, j'en ris encore en y pensant, fort agréablement pour moi », et Dumouriez convient aussi qu'il fut heureux à la Bastille et ne s'ennuya pas.

Tous, pourtant, n'acceptaient pas aussi allègrement la perte de leur liberté, qu'ils estimaient non sans raison préférable au confort, si appréciable soit-il, de la vieille prison d'Etat. Outre la nourriture et l'entretien des prisonniers, assez onéreux on l'a vu, la Bastille coûtait fort cher au Roi : le Gouverneur recevait 60.000 livres par an, en outre le gouvernement de la forteresse comprenait en 1789 le lieutenant « pour le Roi », un major et ses deux adjoints, un ingénieur de la fortification, un médecin, un chirurgien-apothicaire, un chapelain, quelques commis, quatre porteclefs, un cuisinier, des marmitons, une sage-femme, des invalides et des suisses. Bien du monde pour les sept prisonniers qui s'y trouvaient à la veille du 14 juillet !

Aussi les émeutiers de 1789 n'ont-ils sans doute fait que hâter la disparition de la Bastille car, dès 1784, Necker, qui avait fait fermer le donjon de Vincennes, envisageait de la démolir et de la remplacer par une place Louis XVI.

Il est toujours regrettable de voir disparaître un monument lié à maints souvenirs de notre histoire. L'imagination populaire, volontiers simpliste, en avait fait le symbole odieux de la tyrannie, mais notre temps ne connut-il pas des lieux de détention également peuplés par l'arbitraire, où le séjour était infiniment plus dur qu'à la vieille et tant honnie Bastille ?

Suzanne LE BEGUE.

# INFORMATIONS

La prochaine **Session des Semaines Sociales de France** se tiendra à **Grenoble du 12 au 17 juillet 1960.**

Elle aura pour sujet :

## **Socialisation et Personne Humaine.**

Un important carrefour étudiera de multiples aspects du Problème des Prisons et de la Réadaptation des prisonniers à la vie normale.

Secrétariat des Semaines Sociales, 16, rue du Plat, LYON (11<sup>e</sup>).



**IV<sup>e</sup> Congrès International de Criminologie**  
**LA HAYE, 5-12 septembre 1960.**

Thèmes d'Etude du Congrès :

**Les aspects psychopathologiques de la conduite criminelle.**

Secrétariat du 14<sup>e</sup> Congrès International de Criminologie, 14 Burgemeesterde Monchyplein, La Haye - Pays-Bas.



**Deuxième Congrès des Nations Unies pour la prévention du crime et le traitement des délinquants du 8 au 20 août 1960, à Church House et Carlton House — Londres.**

### **Programme :**

1<sup>o</sup> Nouvelles formes de délinquance juvénile : origine, prévention, traitement.

2<sup>o</sup> Services spéciaux de police pour la prévention de la délinquance juvénile.

3<sup>o</sup> Prévention des formes de criminalité résultant de changements sociaux et accompagnant le progrès économique dans les pays peu développés.

4<sup>o</sup> Emprisonnement de courte durée.

5<sup>o</sup> Traitement antérieur à la remise en liberté, aide post-pénitentiaire et assistance aux personnes à la charge des détenus.

6<sup>o</sup> Intégration du travail pénitentiaire à l'économie nationale, en particulier, rémunération des détenus.

## **CHANGEMENT D'ADRESSE :**

### **SLOCEF**

(Secrétariat de Liaison des Organisations Catholiques contre l'esclavage de la femme).

**14, rue Saint-Benoît (6<sup>e</sup>)**

(anciennement 11, rue Perronet).

**Permanences :** les mardi de 15 à 18 h.

les jeudi de 18 à 19 h.

## **NECROLOGIE**

Cécile Teulou, Assistante Sociale de la Maison Centrale d'Eysses, nous a quittés le 10 mars après une douloureuse maladie acceptée avec une admirable sérénité. C'est une grande peine pour la Rédaction de « Prisons et Prisonniers » dont elle fut, maintes fois, une anonyme mais efficiente collaboratrice. Nous recommandons notre amie aux prières de nos abonnés.

## **Avis important**

**Nous rappelons que, quelle que soit la date d'abonnement ou de réabonnement à « Prisons et Prisonniers », tous nos abonnements portent du numéro du mois de janvier de l'année en cours, et donnent droit aux quatre numéros annuels.**

## **Le "CAS" de Prisons et Prisonniers** **CAS N° 17**

Condamné pour escroquerie à un an de prison il vient d'être libéré. La femme sort de sana, stabilisée. L'enfant — provisoirement à l'Assistance Publique — sera rendu aux parents dès que le ménage sera normalement reconstitué.

## **PRISONS et PRISONNIERS**

REDACTION, ADMINISTRATION :  
**120, rue du Cherche-Midi, PARIS (6<sup>e</sup>)**

Tél. : LITré 41-71

C.C.P. : PRISONS et PRISONNIERS, PARIS 6076-52

Directeur-gérant : **Mgr Jean RODHAIN**

Rédactrice en Chef : **Céline LHOTTE**

**ABONNEMENT A « PRISONS ET PRISONNIERS » : 5 NF PAR AN.**